

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 10 juillet 2023

Séance du 10 juillet 2023 - Ouverture de séance à 20h45.

Étaient présents : Martine BESSIERE (Président), Laurence LAURENT, Pierre BOULDOIRES, Christophe CLAMENS, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Absents : Frédéric BECAMEL, a donné pouvoir à Laurence LAURENT.

Sébastien LAURENT, a donné pouvoir à Martine BATUT.

Jennifer GASC, a donné pouvoir à Martine BESSIERE.

Pierre VAYSSADE.

Secrétaire de séance : Pierre BOULDOIRES.

1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 05/06/2023 :

Approbation à l'unanimité.

2°) Adhésion au groupement de commande du SIEDA pour l'entretien de l'éclairage public – période 2024-2027 :

Adhésion pour l'entretien : Approbation à l'unanimité.

Adhésion pour la rénovation des installations d'éclairage public : Approbation à l'unanimité.

3°) Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail : Approbation à l'unanimité pour adopter la réglementation du temps de travail (1 607 heures annuelles).

4°) Délibération concernant la modification du taux de cotisation du contrat groupe assurances des risques statutaires pour la période 2022-2025 : Approbation à l'unanimité de la franchise de 10 jours sur le remboursement des salaires avec une augmentation du taux de cotisation à 6,52 %. (Étude comparative possible sous quelles conditions ?).

5°) Demande de fonds de concours auprès de la communauté de Communes pour les travaux de la salle des fêtes : Le conseil municipal sollicite le fonds de concours de la communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène à hauteur de 15 210€ - Approbation à l'unanimité des membres présents.

6°) Questions diverses :

- ❖ Mur de Mme RUC : recours à la protection juridique de la commune.
- ❖ Voirie communale : différentes dégradations à reprendre par Eric PECOUL.
- ❖ Changement d'horaires de l'éclairage public : extinction à 0h00, au lieu de 23 heures.

La séance est levée à 23h00.